

## Le mot du maire

Les beaux jours ont bien été présents ce mois de juin ! Cette année a été riche en événements récurrents organisés par le tissu associatif de notre village. Il y aura deux nouveautés à la rentrée de septembre avec une sardinade et une course pédestre dans Uzein.

« Dynamisme » est l'adjectif que j'ai choisi pour définir notre village dans la nouvelle campagne vidéo des 31 communes de notre agglomération. Je ne crois pas me tromper, ces rassemblements sont source d'échanges, de partage et de convivialité. Outre le côté festif, ils permettent de mieux se connaître, de mieux se comprendre, d'apprendre, et parfois d'obtenir des renseignements pour la vie de tous les jours.

Je n'oublie pas non plus les repas de quartiers qui se tiennent relativement régulièrement suivant les secteurs définis historiquement ou géographiquement. Les élus du conseil font souvent partie des organisateurs de ces fêtes des « voisins » avec l'aide des agriculteurs, qui proposent leur hangar en cas d'intempérie, et des acteurs de la vie du village. N'hésitez pas à vous tourner vers eux pour avoir des renseignements car le découpage n'obéit à aucune règle : quartier La Canilha (portion de la route de Momas), allée des chênes, chemin de Mative (voir photo), allées los Noaus et de la Maisoeta, le centre, chemin de la Hiallère, via de Las Guardas ...

À tous ces événements, il faut ajouter l'incontournable : les fêtes locales, organisées par nos jeunes. Elles marquent la fin des vacances estivales pour beaucoup et le début d'une nouvelle année scolaire et associative, période propice pour créer de nouvelles affinités et conforter notre lien social.



*Profitez pleinement de ces moments !*

*Eric CASTET*

## Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Tous les points ont été votés à l'unanimité.

### **1 Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées : rapport final de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) :**

M. le Maire rappelle que la CLECT de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées est chargée d'évaluer le coût des charges transférées par les Communes à chaque transfert de compétence à la Communauté d'Agglomération. Toutefois, selon une règle de majorité qualifiée (la moitié des communes représentant les 2/3 de la population ou l'inverse), il appartient aux Conseils Municipaux de se prononcer sur le rapport de la CLECT puis au Conseil Communautaire, à partir du rapport de la CLECT, de définir les attributions de compensation qui correspondent au coût de la compétence transférée.

M. le Maire indique que lors de sa réunion en date du 29 Avril 2019, la CLECT a abordé, entre autres, le point suivant: prise en compte les nouvelles charges transférées (Petite Enfance, Palais des Sports, CLIC MAIA et Orchestre de Pau). Il donne lecture du rapport de la CLECT et invite le Conseil Municipal à approuver ledit rapport.

## **2 Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées : groupement de commandes permanent pour la formation permis de conduire (FIMO, FCO et CACES)**

Les marchés de la Ville de Pau et de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées relatifs aux formations au permis de conduire arriveront à échéance en décembre 2019. Il convient donc de les relancer dès le second semestre 2019.

Aussi, compte tenu de la mutualisation des services et des besoins similaires en matière de formations permis de conduire pour la Ville de Pau et la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, il est proposé de constituer un groupement de commandes permanent entre les deux collectivités et les autres structures associées qui pourraient être intéressées (sous réserve de leur adhésion effective au groupement de commandes), en vue du lancement d'un marché portant sur les prestations précitées.

La liste non exhaustive des prestations concernées est la suivante : formations permis : code, permis BE, permis C et permis CE, FIMO, CACES, formations de base et recyclages.

Pour ce faire, la signature d'une convention est nécessaire. Celle-ci doit définir toutes les missions et les modalités d'organisation du groupement ainsi que désigner le coordonnateur et la Commission d'Appel d'Offres compétente. Le vote a porté sur l'adhésion à ce groupement de commandes.

**3 Subvention au Comité des Fêtes :** M. le Maire a rencontré les membres du comité des fêtes suite à la demande de subvention pour financer l'organisation des fêtes locales. Après avoir présenté la demande de subvention et le programme des fêtes locales, il propose d'attribuer au comité le montant sollicité de 1500 €.

**4 Demande de subvention : Association « la Victoire est en Nous »** M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal une demande de subvention d'une nouvelle association communale « La Victoire est en Nous » dont le but est d'organiser une course pédestre sur la Commune d'Uzein le 22 Septembre 2019. Distances : 11 km pour les adultes, 1 km pour les enfants et une marche de 6 km. Les recettes de la course seront reversées à l'association « Autisme Pau Béarn ». Montant de la subvention sollicitée et votée : 800 €.

## **5 Services municipaux : restauration scolaire et service périscolaire : adoption des règlements et fixation des tarifs pour l'année scolaire 2018-2019 :**

**Règlements :** Sur proposition de la Commission des affaires scolaires, des modifications ont été apportées aux règlements du restaurant scolaire et du service périscolaire (consultables en mairie, et transmis aux familles avec les dossiers d'inscription).

**Tarifs du restaurant scolaire :** Il est proposé d'appliquer le tarif de facturation de la Société Publique Locale (voté le 20/06/2019), à savoir 3.32 € TTC/repas pour le repas enfant. La commune prendrait ainsi à sa charge les coûts de fonctionnement du service. Soit proposition des tarifs suivant :

- Repas enfant : 3.32 € (majoration de 1 € par repas pour les non-résidents ayant une école publique dans leur commune de domiciliation)
- Repas adulte : 4.86 €

**Tarifs du service périscolaire :** (pas de modification par rapport à l'année scolaire 2018-2019)

	<b>1<sup>er</sup> enfant</b>	<b>2<sup>ème</sup> enfant</b>	<b>3<sup>ème</sup> enfant et suivant</b>
<b>Accueil du matin</b>	1 € / présence (ext* : 1.30 €/présence)	0.50 € / présence (ext* : 0.65 €/présence)	gratuit
<b>Accueil du soir</b>	1 € / présence (ext* : 1.30 €/présence)	0.50 € / présence (ext* : 0.65 €/présence)	gratuit
<b>Plafond de facturation mensuel</b>	25 € / mois (ext* : 33 €/mois)	12.50 € / mois (ext* : 16.50 €/mois)	gratuit

\* ext = extérieur = tarif appliqué pour les non-résidents ayant une école publique dans leur commune de domiciliation.

**6 Subvention de fonctionnement 2019 à l'ALSH le Petit Prince :** Conformément aux clés de répartition retenues par la CAF, la subvention 2019 sollicitée par l'ALSH « Le Petit Prince » auprès de la commune d'Uzein s'élève à 16 277 €. Les répartitions entre les communes : Beyrie(1 375 €) ; Bougarber(5 990 €) Caubios Loos (4 355 €) ; Momas (5 394 €) ; UZEIN ( 16 277 €)

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'à la suite de la fusion de la Communauté de Communes du Mieu de Béarn et de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, la commune d'UZEIN, par le biais des transferts de compétences, bénéficie d'une attribution de compensation de 5 575.76 € pour reversement à l'association Atout Loisirs. Cette dernière ayant été dissoute au 1<sup>er</sup> Janvier 2019, Il est proposé au Conseil Municipal de reverser cette attribution de compensation à l'ALSH le Petit Prince, en supplément de la subvention annuelle de fonctionnement (soit au total de 16 277 + 5 576 = 21 853 €).

**7 Dénominations de voies communales :** Afin de faciliter la procédure d'adressage en cours sur la commune d'UZEIN, il est proposé de donner une dénomination à 2 voies communales :

L'Impasse du Moulin : voie située dans le prolongement de la voie communale Cami Deus Hialles à l'intersection du Chemin de Navailles,

L'Impasse Mourlanné : voie située dans le prolongement de la voie communale Cami Mourlanné.

## Informations Diverses

### 1 Etat Civil du premier semestre :

Naissances : DUPOUY Eden né le 08/01/2019 de Mr Julien DUPOUY et Mme Justine SALESSE.  
URRUTY Jeanne née le 10/05/2019 de Mr Julien URRUTY et Mme Marion DECKER.

Mariages : Mr DOLIÉ Maxence et Mme RIGABER Séverine, le 04 mai.  
Mr ANTON David et Mme LEGROS-ADRIAN Julie, le 08 juin.

Pacs : Mr DERRIEN Maxime et Mme MENARD Maréva, le 29 juin.

Décès : Mr FOURNIER Jean-Claude le 21 janvier.

Mme BERGÉ-ANDREU Clara le 28 janvier. Mr JACQUET Jean-Pierre le 10 avril.

### 2 Conseil municipal des enfants

Le pique nique organisé, à l'appel du Conseil Municipal d'Enfants (CME) d'Uzein, a rassemblé encore cette année une cinquantaine de personnes au bois du Lanot. Les membres du CME, accompagnés par Mathilde durant toute l'année scolaire, avaient préparé un jeu de piste autour du village. C'est une promenade digestive et ludique qui était proposée aux parents et aux enfants.

Le vendredi 28 juin, le nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) a été réélu à la mairie d'Uzein. Le CME s'adresse aux enfants scolarisés à l'école d'Uzein en CE2, en CM1 et CM2 pour les sensibiliser à la vie démocratique et citoyenne. Sous le contrôle d'élus adultes, la cinquantaine des CE et CM1 ont élu Clara ACOSTA, Antoine LESTERLOU, Ewenn MALLE, Rémi RAMOS et Zoé DOS SANTOS.



### 3 INFOS BIBLIOTHEQUE

Partir en Livre, c'est quoi ? : Souhaitée par le ministère de la Culture, Partir en Livre, la grande fête du livre pour la jeunesse, est organisée par le Centre national du livre, avec la participation du Salon du Livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis.

Avec **Partir en Livre, manifestation nationale, gratuite, populaire et festive**, le livre sort de ses lieux habituels pour aller à la rencontre des **enfants et des jeunes** pour leur transmettre le **plaisir de lire**.

Venez consulter sur place et repartez avec le livre chez vous. **La bibliothèque d'Uzein** s'associe à ce projet alors n'hésitez pas !!!!! Parasols, tapis et coussins seront disponibles à l'extérieur de la bibliothèque. (Affiche jointe) .

Venez passer un moment convivial avec nous, c'est ouvert à tous, de 0 à 99 ans même à ceux qui ne sont pas adhérents à la bibliothèque !!

**LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE DU 27/07/2019 AU 02/09/2019.**

Tous les ouvrages empruntés jusqu'au 28 juin devront être restitués avant la fermeture estivale.

**BONNE VACANCES À TOUS ET BONNES LECTURES !**

## Informations des associations

### 1 Foyer Rural d'Uzein - SECTION Histoire et Patrimoine Local

**A noter sur vos agendas**, une nouvelle manifestation : La section "Histoire et Patrimoine Local" organise une sardinade le 21 septembre 2019 à partir de 18h/18h30 au bois du Lanot ou à la salle polyvalente en cas de temps incertain.

Plus de détails dans le prochain bulletin municipal.

**2 Association "Cantar per Cantar" :** Le groupe de chants "Cantar per Cantar" organise son 3<sup>ème</sup> marché des producteurs.

Celui-ci aura lieu le samedi 7 septembre prochain à partir de 19h à la salle polyvalente du village. Plusieurs producteurs locaux seront présents pour vous faire déguster divers produits de qualité confectionnés avec soin.

Une ambiance musicale vous sera également proposée, alors ne manquez pas ce rendez-vous festif et venez nombreux partager ce moment convivial avec nous.



**3 Centre de Loisirs « Le Petit Prince » :** L'accueil de loisirs « Le Petit Prince » sera ouvert cet été aux enfants de **3 à 12 ans, du 8 juillet au 2 août et du 19 au 30 août.**

Il reste des places pour embarquer à bord de notre montgolfière et faire un tour du monde !

A la découverte des cultures du monde entier au travers d'activités ludiques et variées.

Alors n'hésitez plus, **inscrivez** vous !

Nous acceptons aussi les petits enfants des Uzinois.

Nous préparons même une équipe de 7 pionniers âgés de **8 à 12 ans,**

pour établir un **camp du 24 au 26 juillet à Socoa** pour expérimenter les joies de la glisse.

Au programme : pirogue hawaïenne, wave-ski, stand up paddle, plage, veillée sur le sable...



Le Petit Prince  
Accueil de Loisirs

**Le Petit Prince recrute :** Depuis plusieurs années, l'association Le Petit Prince forme les futurs animateurs. Si vous cherchez une structure d'accueil pour réaliser vos **stages** (BAFA, CAP Petite Enfance, BPJEPS...), veuillez nous contacter par mail en envoyant un CV. L'équipe vous accompagnera dans la réalisation de votre projet.

Nous recrutons une personne sur un poste d' **Animateur Restauration du 19 au 30 août** ( 48h/semaine, possibilité de poursuivre le contrat de septembre à décembre) pour assurer les missions de préparation et service des collations et des goûters, le service des repas, l'entretien des locaux et du matériel de restauration, le renfort de l'équipe d'animation pour l'accueil des enfants, participer aux réunions pédagogiques. Expérience en restauration collective exigée, formation en HACCP souhaitée. Veuillez nous contacter par mail en envoyant un CV.

Inscriptions et renseignements au 05 59 33 54 32 ou par mail [clsh.uzein@orange.fr](mailto:clsh.uzein@orange.fr)

**4 LOS GRAVASSERS : Un peu d'Histoire ...**

10 ans !! Voilà 10 ans qu'est née cette association communale (novembre 2009), naissance imaginée par d'anciens du Comité des fêtes, éloignés du village, pour cause d'études. Ils souhaitaient dynamiser le village par des manifestations culturelles, festives et sportives. Sollicitant l'aide, voire plus, des locaux à la trentaine/quarantaine rugissante, ayant connu, eux aussi, les joies de l'associatif, le premier bureau des Gravassers est né début novembre 2009.

La venue du groupe NADAU, le samedi 16 novembre 2019, permettra donc de fêter sa première décennie bien remplie : au compteur 8 garburades, 4 journées sportive/cérébrale et festive, 3 sapins de Noël, Défis « Canta se gausas », Los Pagalhos, 2 bourret/châtaignes/belote, 3 soirées bodéga/groupe ... et des manifestations internes ! Quand au nom « Los Gravassers » ! Ce sobriquet béarnais, « les boueux en français », donné par les villageois voisins pour désigner les Uzinois qui autrefois avaient toujours les sabots crottés à cause des terres humides du Pont Long, a été retenu, avec fierté, comme nom de l'association. Forts d'une bonne trentaine de membres, ils sont prêts à vous accueillir ... il suffit de faire le pas !!



**5 Comité des fêtes :** Un mois et demi avant les fêtes d'Uzein qui auront lieu les 23, 24 et 25 août, nous tenons à vous informer que nous réorganiserons le barricot la semaine avant les fêtes. Pour ceux qui ne connaissent pas le principe : nous nous posterons à différents lieux dans le village et nous vous inviterons à nous rejoindre pour casser la croûte et boire un coup ensemble ! Nous vous sollicitons afin que chaque participant fournisse de quoi partager ce moment ensemble (à boire et à manger). Vous pourrez également participer à la tombola. Vous trouverez le planning du barricot et le programme des fêtes avec le prochain bulletin municipal au début du mois d'août mais nous pouvons d'ores et déjà vous dire que le barricot aura lieu les mardi 20, mercredi 21 et jeudi 22 août avec plusieurs arrêts par soirée.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Coralie au 06.47.50.66.98 ou Hugo au 07.81.17.37.63